Guide de publication d'un article

Version 3.0 — 12/10/2026



Guide de publication d'un article © 2026 rédigé par la Cellule Qualité Intégrité du Centre Inserm U1219 Bordeaux Population Health.

Ce document est sous licence CC BY NC SA

Contenu

1 Objectifs du guide 4
1.1 Objectifs du guide 4
1.2 Principales étapes 4
2 L'intégrité en recherche 5
2.1 Démarche Qualité Intégrité au sein du Centre Bordeaux Population Health (BPH) 5
2.2 Les codes, les chartes et les lois 5
2.3 Les méconduites 7
3 Contenu de l'article 8
3.1 Contenu de l'article 8
3.2 Règles de la revue 9
3.3 Langue 9
3.4 l'IA 10
4 Autorat 10
5 Identifiants numériques d'auteurs 12
6 Affiliations 13
7 Citations 15
8 Liens et conflits d'intérêts 16
9 Remerciements 17
10 Relecture et validation 17
11 Soumission 18
11.1 Choix de la revue 18
11.2 Soumission dans une revue 18
11.3 Demandes des éditeurs 18
12 Révision 19
13 Vérification 19
14 Après publication 19
14.1 Modifications mineures 19
14.2 Rétractation 19
15 Open access 20
15.1 Comment publier en libre accès ? 20
15.2 Déposer un article publié dans une archive ouverte 21
15.2.1 Qu'a-t-on le droit de faire ? 21
15.3 Quelles sont les recommandations des institutions ? 22
15.4 Quelles sont les obligations des agences de financement ? 23
15.5 Les revues en libre accès 23
15.5.1 Aspects économiques et juridiques 23

15.6 Evaluer la qualité d'une revue en libre accès 25
15.7 Prépublication - publication en preprint 25
15.8 Données liées aux articles 25
15.9 Liens utiles 26
Références 27
Autres références : 28
ANNEXE 1 : Tableau des contributions au projet 30
ANNEXE 2: ICMJE Form for Disclosure of Potential Conflicts of Interest 31
ANNEXE 3 : Modèle de lettre « Cover letter » 34
ANNEXE 4 : Demande des éditeurs : exemple du JAMA 35
ANNEXE 5 : Modèle de réponse aux reviewers 37

Liste des personnes ayant contribué à la rédaction et relecture de ce guide
(par ordre alphabétique) :

AMIEVA Hélène, ARSANDAUX Julie, BEUSCART Aurélie, BOUCHE Amélie, COUGNARD-GREGOIRE Audrey, DELCOURT Cécile, FAGARD-SULTAN Catherine (coordinatrice de la Cellule Qualité Intégrité), FAVREAU Véronique, FLAMERIE De LACHAPELLE Frédérique, FLOCH-GALAUD Emmanuelle, JOURNOT Valérie, LINARD De GUERTECHIN Morgane, RICHERT Laura et THORE Coralie.

1 Objectifs du guide

1.1 Objectifs du guide

Les objectifs de ce guide sont de décrire les différentes étapes de publication d'un article, de sa rédaction à sa diffusion dans une revue.

A chaque chapitre, des textes règlementaires ou des documents des institutions partenaires (Inserm, Université de Bordeaux, autres…) sont rappelés afin de faciliter le travail de publication. Ils sont signalés en **vert** dans le texte et référencés dans le chapitre « Références ».

Les liens utiles vers des documents consultables sur internet sont signalés en bleu souligné.

1.2 Principales étapes

Identifier le rédacteur et lui donner une feuille de route avec les étapes à suivre :

	Étapes principales	Voir Chapitres
☐	Rédiger l'article	3
☐	Identifier les auteurs	4
☐	Préciser les identifiants numériques des auteurs	5
☐	Indiquer les affiliations des auteurs	6
☐	Citer les références (bibliographie)	7
☐	Présenter les liens et conflits d'intérêt	8
☐	Remercier les collaborateurs non auteurs	9
☐	Effectuer une relecture et une validation par les auteurs	10
☐	Soumettre l'article à une revue	11
☐	Réviser l'article selon les demandes des reviewers	12
☐	Vérifier les proofs	13
☐	Corriger ou rétracter l'article après publication si nécessaire	14
☐	Publier en libre accès	15

2 L'intégrité en recherche

2.1 Démarche Qualité Intégrité au sein du Centre Bordeaux Population Health (BPH)

Une démarche Qualité Intégrité a été mise en place au sein du BPH. Son objectif est de sensibiliser, informer et promouvoir l'intégrité en recherche au sein du BPH dans une perspective d'amélioration continue et d'optimisation des échanges au sein du BPH et avec les collaborateurs et partenaires.

Il s'agit d'une démarche non contraignante, basée sur le volontariat, qui a pour but de maintenir un niveau élevé d'informations et de compétences sur cette question importante.

2.2 Les codes, les chartes et les lois

Le Code européen sur l'intégrité en recherche [1] énonce les bonnes pratiques en matière de recherche qui reposent sur les principes fondamentaux suivants en matière d'intégrité en recherche :

- la **Fiabilité** : garantir la qualité de la recherche qui transparaît dans la conception, la méthodologie, l'analyse et l'utilisation des ressources ;

- l'**Honnêteté** : élaborer, entreprendre, évaluer, déclarer et faire connaître la recherche d'une manière transparente, juste, complète et objective ;

- le **Respect** envers les collègues, les participants à la recherche, la société, les écosystèmes, l'héritage culturel et l'environnement ;

- et la **Responsabilité** assumée pour les activités de recherche, de l'idée à la publication.

La Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche 2015 [2] décrit les principes d'intégrité :

- Respects des dispositifs législatifs et réglementaires ;

- Fiabilité du travail de recherche ;

- Communication ;

- Responsabilité dans le travail collectif ;

- Impartialité et indépendance dans l'évaluation et l'expertise ;

- Travaux collaboratifs et cumuls d'activité.

Pour les doctorants, la Charte du doctorat de l'université de Bordeaux [3] donne des indications sur la publication et la valorisation des résultats de la recherche.

Dans la Charte déontologique en matière d'activité de recherche et de valorisation (Université de Bordeaux), l'intégrité en recherche est liée aux principes suivants :

- respect de la rigueur de la démarche et honnêteté intellectuelle des chercheurs ;
- respect de l'ensemble des textes applicables ;
- gestion méthodique des données recueillies et des fonds alloués ;
- respect des droits de toutes les personnes contribuant à sa réalisation ;
- respect des règles de communication et de publication de leurs travaux ;
- respect des règles d'évaluation des travaux qui leur sont soumis ;
- respect des obligations de communication de leurs conflits d'intérêts ;
- respect du devoir de signalement des manquements à l'intégrité en recherche ;
- respect d'une conduite responsable de la recherche [4].

Par ailleurs, une lettre-circulaire rédigée par le Ministère de la recherche [5] pour renforcer la politique d'intégrité scientifique au sein des établissements de recherche a été rédigée en 2017.

Puis un Décret a été voté en France en décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics contribuant au service public de la recherche et les fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique [6].

Ce décret a été abrogé en Décembre 2023 et son texte a été inclus dans le Code de la Recherche : Titre 1er : l'éthique de la recherche (articles R211-1 à D211-4) [7] :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071190/LEGISCTA000048770016/#LEGISCTA000048770016

Ces exigences sont, entre autres :

- Respect des exigences de l'intégrité scientifique
- Formation et sensibilisation du personnel à l'intégrité ;
- Promotion de la diffusion des publications en accès ouvert et mise à disposition des méthodes, protocoles, données et codes-sources associés aux résultats de la recherche ;
- Définition des conditions de conservation, de communication et de réutilisation des résultats bruts des travaux scientifiques ;
- Gestion des manquements ;
- Désignation d'un référent à l'intégrité scientifique.

2.3 Les méconduites

Selon la définition de l'Office of Research Integrity, la fraude peut se présenter sous trois formes : la Fabrication, la Falsification et le Plagiat (FFP).

En plus de ces méconduites majeures, on décrit les Pratiques questionnables de recherche ou QRP (Questionable Research Practices) qui sont des zones « grises » correspondant aux situations suivantes :

- Méthodologie médiocre ;
- Sélection de données qui « arrangent » ;
- Management défaillant (encadrement, organisation, mauvaise ambiance) ;
- Auteurs fantômes, auteurs éliminés ;
- Abus d'une position dominante …

En plus des sanctions qui lui sont liées, toute méconduite a des conséquences considérables sur la carrière d'un chercheur et la réputation d'un laboratoire.

La constatation d'une méconduite, une question ou une revendication sur la liste des auteurs ou toute autre question relative à l'intégrité d'une publication doit être adressée aux Référents à l'intégrité scientifique de l'institution dont l'article dépend (promoteur) :

- Inserm : Délégation à l'intégrité scientifique de l'Inserm (DIS)
  https://lorier.inserm.fr/ethique/integrite-scientifique-et-dis/

- Université de Bordeaux : referent.integrite.scientifique@u-bordeaux.fr

3 Contenu de l'article

La Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche 2015 [2] précise que les résultats doivent être communiqués dans leur totalité de manière objective et honnête.

Dans le Code européen sur l'intégrité en recherche [1], il est spécifié que les auteurs et les éditeurs considèrent les résultats négatifs comme étant tout aussi valables que les résultats positifs à des fins de publication et de diffusion.

En pratique :

3.1 Contenu de l'article

La structure IMReD [8] (Introduction, Méthodes, Résultats Et Discussion) est le plus souvent utilisée pour rédiger un article présentant des résultats d'une recherche.

Le chercheur doit aussi s'appuyer sur les recommandations du site Equator [9] sur :

https://www.equator-network.org

Le contenu habituel d'un article est le suivant :

- **Titre**

Il est essentiel ; doit être court (10-20 mots importants) avec des mots clés au début. Il énonce clairement l'objet de l'étude ou le résultat clé ou pose une question. Il utilise une terminologie adaptée au domaine étudié et doit stimuler l'intérêt des lecteurs.

- **Résumé (Abstract)**

Il est rédigé en anglais, présente les éléments clé de méthode au début, les résultats clé en 2ème partie puis une conclusion ou une perspective d'avenir à la fin.

- **Corps de l'article**
    - **Introduction**

Environ 10% du corps du texte : contexte et état de l'art, justification et hypothèse de l'étude et objectif de l'article.

    - **Méthodes**

Environ 20% du corps du texte : population, type d'étude, procédures, outils de mesure et méthodes d'analyse statistique.

    - **Résultats**

Environ 40% du corps du texte : résultats principaux en lien avec les objectifs de l'étude, présentés sans interprétation, sous forme de texte et de figures.

Les figures correspondent à des tableaux, des graphiques, des diagrammes ou des images, dont le contenu est décrit dans le texte. Ils doivent apparaitre dans l'ordre de leur citation dans le texte. Ils doivent comporter un numéro (cité dans le texte) et un titre (étude, temps, lieu, population : chaque figure doit pouvoir être comprise même si elle est extraite de l'article). Le titre est à placer au-dessus d'un tableau, mais dessous d'une figure.

- **Discussion**

Environ 20% du corps du texte : rappel et interprétation des résultats, mise en perspective par rapport aux autres travaux publiés sur le même thème, forces et limites de l'étude, points à confirmer et/ou explorer dans de futurs travaux de recherche.

- **Conclusion**

Résumé des principales conclusions de la recherche et niveau de preuve, résumé des perspectives (pour la recherche, pour la pratique courante).

3.2 Règles de la revue

Une revue peut avoir des exigences spécifiques en fonction de l'article et sur son contenu.

Il est donc nécessaire de suivre les consignes (dit « Instructions for authors » en anglais) sur le contenu et la forme de l'article énoncées par la revue visée pour la publication.

Ces consignes sont détaillées sur le site internet de la revue.

Elles sont souvent très précises, et doivent être suivies scrupuleusement si l'on veut que l'article ait des chances d'être considéré pour publication par la revue.

3.3 Langue

Les articles sont rédigés dans la majorité des cas en langue anglaise (même si bien entendu des revues scientifiques existent dans toutes les langues). Il est aussi possible de demander à la revue si la soumission peut être faite dans votre langue maternelle (article complet ou abstract).

Il est nécessaire d'utiliser une syntaxe simple (privilégier des phases courtes).

L'utilisation des référentiels en ligne et de la terminologie usuelle dans le domaine est indispensable.

Une relecture peut être effectuée par un collaborateur anglophone ou un prestataire externe mandaté pour cela.

3.4 l'IA

Point d'attention sur le recours à l'IA générative (IAG) dans vos publications : Soyez transparent sur son utilisation.

Selon le code européen ALLEA (2023) [1] " Masquer l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle ou d'outils automatisés dans la création de contenu ou la rédaction de publications" est un manquement à l'intégrité scientifique.

Voir sur le réseau R:\EQUIPES\BPH PUBLIC\QUALITE INTEGRITE\Documents Autres\IA :

Guide IA Santé Publique final avril 2026 (guide réalisé par le groupe de travail du BPH et validé par le comité de direction du BPH et du Département de Recherche en Santé Publique).

4 Autorat

Tous les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leur publication, sauf indication contraire.

Les auteurs garantissent l'originalité de leur matériel telle que définie dans le Code de la propriété intellectuelle [10].

Tous les auteurs s'entendent sur l'ordre de citation des auteurs, et reconnaissent que la qualité d'auteur repose sur une contribution significative à la conception de la recherche, à la collecte de données pertinentes, à l'analyse ou à l'interprétation des résultats ainsi qu'à la rédaction de l'article [2].

Les auteurs veillent à ce que leurs travaux soient mis à la disposition de leurs collègues dans les meilleurs délais, d'une manière ouverte, transparente et précise, sauf accord contraire, et s'engagent à être honnêtes dans leur communication à l'égard du public ainsi que des médias sociaux et traditionnels.

Les auteurs reconnaissent d'une manière appropriée les travaux et les contributions intellectuelles importants de tiers, notamment des collaborateurs, des assistants et des donateurs qui ont influencé les travaux de recherche, et citent de façon adéquate les travaux connexes [1].

Il est nécessaire de :

- s'assurer que toutes les personnes ayant contribué de façon significative au contenu d'une publication et qui en partagent la responsabilité - et seulement celles-ci - figurent parmi les signataires des travaux publiés.

- d'obtenir le consentement préalable de tous les cosignataires d'une publication avant d'utiliser leur nom [4].

Ils doivent aussi consentir à ce qu'un article rédigé soit soumis.

Comment procéder :

Sont auteurs de droit tous ceux qui :

- ont joué un rôle substantiel dans la conception du projet et du protocole expérimental, dans l'élaboration des résultats, et/ou dans l'analyse et l'interprétation des résultats ;

- ont participé à la rédaction de l'article ou ont effectué une relecture correspondant à un apport significatif au niveau du contenu intellectuel ;

- approuvent explicitement la version finale du manuscrit, à la fois le contenu scientifique et la liste des signataires, et engagent ainsi directement leur responsabilité ; ceci est aussi une exigence des éditeurs [12].

Ces règles d'autorat s'appliquent indépendamment de toute considération de statut, et restent valables si l'auteur a changé entre temps de laboratoire.

Lors de la publication de travaux collectifs réalisés dans le laboratoire et auxquels ils ont participé de manière significative, le nom des doctorants doit apparaître parmi les co-auteurs [3].

Ceux qui ont contribué au travail sans répondre aux trois critères devront être remerciés en fin d'article, avec leur accord.

Pour éviter toute forme de conflit, il est recommandé d'envisager suffisamment en amont de la publication, et de façon transparente, qui remplit les conditions pour être auteur et quel sera l'ordre des signataires. Ceci est particulièrement important dans le cadre de travaux impliquant un grand nombre de collaborateurs [11].

Pour l'ordre des auteurs, il n'y a pas de règles définies mais généralement le premier (ou les deux premiers à égalité), et le dernier (ou les deux derniers) sont ceux qui ont les positions les plus importantes.

Les contributions des auteurs sont listées en fin d'article (« Author contributions »). Les éléments suivants doivent être fournis en termes de contributions : conception, schéma, recueil, analyse et interprétation des données, rédaction et révision de l'article, analyse statistique, financement de l'étude, supervision de l'étude. Il est aussi demandé quels auteurs ont un accès partiel ou complet aux données ; quels auteurs se portent garant de l'intégrité des données et de la précision des analyses statistiques [12].

Un grand nombre de revues demandent la signature d'un formulaire précisant le rôle de chacun des auteurs (généralement cité dans les instructions aux auteurs de la revue). Un modèle de **Tableau des contributions au projet** (présenté en Annexe 1 et sur un document à part en français et en anglais (voir sur le réseau R:\EQUIPES\BPH PUBLIC\QUALITE INTEGRITE\Documents Autres\Réseau Inserm Qualité) est une aide à l'identification des personnes remplissant les conditions d'auteur. Il a été établi selon une taxonomie internationale (https://credit.niso.org/).

En cas de désaccord sur la liste ou l'ordre des auteurs, un avis peut être demandé aux référents à l'intégrité scientifique de l'Inserm ou de l'Université de Bordeaux.

5 Identifiants numériques d'auteurs

Il est recommandé internationalement et nationalement que l'auteur qui soumet l'article s'identifie avec son numéro ORCID iD (Open Researcher and Contributor Identification) qui permet à tout chercheur de s'identifier simplement et sans ambigüité avec un code numérique unique. https://orcid.org/

De plus l'INSERM recommande que l'auteur s'identifie dans la base Web of Science (WoS), par la création d'un ResearcherID car cette base est utilisée par l'INSERM pour ses analyses. Cet identifiant est aussi utilisé dans la base InCites.

L'Université quant à elle demande à ce que les chercheurs gèrent leurs identifiants ORCID iD, ResarcherID et Scopus ID, et utilise principalement Scopus pour ses analyses bibliométriques.

L'utilisation de ces identifiants est en cours de généralisation et fortement recommandée pour un référencement correct des publications de chaque auteur (notamment dans le cadre des évaluations scientifiques, personnelles et collectives). Le https://orcid-france.fr créé en 2021 coordonne les actions au niveau national.

Il est nécessaire que chaque auteur, identifié dans les bases de données citationnelles Scopus et Web of Science, veille à la qualité des informations qui le concernent.

Il doit surveiller régulièrement pour lui-même qu'aucun doublon n'existe dans ces bases. Scopus et WoS proposent des outils simples et ergonomiques pour procéder aux modifications afin de disposer sous une seule identité de l'exhaustivité de ses publications.

6 Affiliations

Le **modèle de signature normalisée** des publications de l'Université de Bordeaux (Mis à jour le 05/05/2022) est le suivant :

Initiales du Prénom. Nom [1]

[1] Univ. Bordeaux, EPST, nom ou abréviation du labo, numéro de l'unité, Code postal Ville, France

(EPST = Etablissement public à caractère scientifique et technologique)

Soit pour le BPH :

Univ. Bordeaux, INSERM, BPH, U1219, F-33000 Bordeaux, France

Toutes les informations nécessaires sont accessibles via le lien suivant :

Signer-ses-publications (février 2026) https://bibliotheques.u-bordeaux.fr/appui-aux-chercheurs/visibilite-de-la-recherche/signer-ses-publications

2 outils

Générateur de signature

Charte de signature des publications

Quel impact du bon choix d'affiliation ?

Bien signer ses publications : un petit geste un grand impact (février 2026)

Pour les auteurs ayant une affiliation hospitalière, correctement identifier son affiliation a également un impact sur l'obtention de **point SIGAPS**. Les auteurs de publications reçoivent entre 1 et 32 points après la parution de leur article. Ces points dépendent de la qualité de la revue et de leur position dans la liste des auteurs. Chaque point est ensuite converti en une somme d'argent, versée pendant 4 ans à l'établissement de santé auquel les auteurs sont affiliés. Pour en savoir plus : https://www.medecinesciences.org/en/articles/medsci/full_html/2022/02/msc200734/msc200734.html

Préconisations importantes

L'adresse d'affiliation à mentionner doit correspondre au laboratoire dans lequel les travaux ont été menés, même si vous avez changé depuis.

- Utiliser la mention « Univ. Bordeaux » et non « Université de Bordeaux » ou « Bordeaux University » pour éviter toute traduction et problème d'accentuation

- Présence indispensable de la mention de(s) l'institution(s) de tutelle de l'unité de recherche
- Présence indispensable de la mention de l'unité de recherche d'affiliation de l'auteur
- Préférer l'acronyme et/ou le N° de label de l'unité de recherche (EA 232, UPR 8623, UMR 3342, etc.) au nom complet de l'unité de recherche qui peut prendre des formes diverses
- Ne pas traduire les mentions d'affiliation aux tutelles
- Se limiter à des adresses postales simples : uniquement le code postal sous sa forme normalisée à l'international F-XXXXX (sans le cedex), la ville et le pays
- Séparer les différents éléments d'une même ligne par une virgule
- Ne pas mentionner les financeurs et autres participants dans les affiliations, mais dans les remerciements

Adresse de correspondance

L'auteur de correspondance assure le suivi de l'article et. Dans le cas où un auteur est désigné comme auteur de correspondance, il doit préciser son adresse postale avec le cedex ainsi que son adresse électronique afin que la correspondance puisse lui parvenir par courrier ou par courriel.

Point d'attention



L'affiliation de l'auteur de correspondance détermine l'éventuelle éligibilité au financement des frais de publication (APC). Les accords accordés par les éditeurs académiques dépendent en effet de la tutelle de rattachement (université, Inserm, etc.).(Voir chapitre 15.5.1)

7 Citations

Le chercheur est rendu attentif au fait qu'agrémenter son travail de citations en omettant d'en citer les sources représente un acte de plagiat. Le plagiat est une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle [11].

L'utilisation d'études ou de résultats antérieurs doit apparaître dans un référencement explicite [2].

En pratique :

Le référencement se fait sous la forme d'appels de citation dans le texte et d'une liste récapitulative des publications citées à la fin de l'article (« References »), selon le style bibliographique préconisé par la revue.

Ce style bibliographique est généralement décrit dans les instructions aux auteurs et doit être suivi scrupuleusement (nature et ordre des informations à mentionner, ponctuation, typographie, etc.).

L'usage d'un logiciel de gestion bibliographique tel que Zotero, libre et gratuit, ou EndNote, soumis à l'acquisition d'une licence, permet à la fois de fiabiliser et d'automatiser la rédaction bibliographique. Grâce à des modules intégrés aux traitements de texte, ces logiciels calculent et mettent à jour automatiquement les appels de citation et la liste récapitulative de références, selon le style bibliographique choisi. L'automatisation de ces tâches ne dispense toutefois pas l'auteur de veiller à la complétude et à l'exactitude des informations bibliographiques des références citées.

Les consignes des revues concernent non seulement le style bibliographique mais aussi les types de documents citables. Par exemple : https://www.nature.com/srep/author-instructions/submission-guidelines#references mentionne les articles de revues, les livres et le "online material" (preprint, jeux de données, etc.).

Le preprint (également appelé pré-publication) est un manuscrit scientifique qui est déposé par les auteurs sur un serveur public. Il contient les données et informations méthodologiques de l'étude, mais il n'a pas encore été accepté par une revue scientifique.

Des logiciels anti-plagiat pourront être utilisés par la revue à laquelle l'article est soumis. Dans le cas où des parties substantielles du texte sont identifiées comme plagiées par le logiciel, cela peut générer des demandes de modifications du texte par la revue, voire un refus de publication.

Par exemple, pour le logiciel COMPILATIO, l'Université de Bordeaux a ouvert des droits à l'ensemble du personnel.

Compilatio

Accès via l'intranet de l'UB : application COMPILATIO

8 Liens et conflits d'intérêts

Tous les auteurs déclarent les situations de conflit d'intérêts et les aides financières ou autres reçues pour la recherche ou pour la publication de ses résultats [1].

Constitue un conflit d'intérêts pour une personne entrant dans le champ d'application de la présente charte, toute situation d'interférence entre un intérêt public ou privé (personnel ou professionnel) et des intérêts publics qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions [13].

En matière de recherche, les conflits d'intérêts, potentiels ou avérés, découlent généralement de relations personnelles ou professionnelles mal définies, de l'exercice de rôles multiples au sein de l'établissement, de l'utilisation non autorisée des ressources universitaires, ou de l'obtention d'avantages financiers personnels inappropriés.

Les conflits d'intérêt peuvent être déclarés au référent à l'intégrité scientifique de l'Université de Bordeaux via un formulaire prévu à cet effet ainsi qu'une demande d'avis sur le fait qu'une situation particulière relève ou non d'un conflit d'intérêt (Annexe 2 de la charte) [4].

A l'Inserm, on peut faire appel au collège de déontologie qui comprend un référent déontologue, un référent laïcité et un référent lanceur d'alerte.

Tout personnel doit veiller à faire cesser immédiatement ou à prévenir les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles il se trouve ou pourrait se trouver.

En pratique :

La majorité des revues demandent à chaque auteur de déclarer tous leurs liens d'intérêt qu'ils soient directement liés ou non au travail présenté.

Ceci doit être effectué au moyen d'un formulaire de déclaration d'intérêt (« Financial Disclosure »), dont le plus courant est celui de l'ICJME (International Committee of Medical Journal Editors) : « Form for Disclosure of Potential Conflict of Interest » (cf. Annexe 2).

9 Remerciements

Les contributeurs qui ne justifient pas de la qualité d'auteur doivent figurer dans les « remerciements » insérés en fin de publication [2] (voir Tableau des contributeurs au projet en ANNEXE 1).

Il peut s'agir d'aides techniques, de personnes ayant fourni du matériel, de collègues ayant participé à la discussion ou à la relecture de la publication, à la traduction etc.). Toutes les personnes remerciées doivent l'être avec leur accord. Les organismes ayant soutenu financièrement le travail doivent être mentionnés [11]. Ces mentions sont parfois normalisées et doivent alors suivre le modèle fourni par le financeur, en n'omettant aucune information (nom du programme, n° de contrat de financement, nom complet du projet, etc.).

En pratique :

La liste des remerciements (ou « Acknowledgments ») est située en fin d'article sous le format suivant : Nous remercions <nom><rôle éventuel.

10 Relecture et validation

En pratique :

Lors de la soumission à la revue, l'article est revu dans un premier temps par un comité éditorial puis, s'il n'est pas d'emblée rejeté, par des relecteurs (ou « reviewers »). A la suite de cette revue, l'éditeur peut refuser l'article, l'accepter sans modification (ce qui est peu fréquent), ou demander des modifications qu'on appelle « mineures » ou « majeures » selon la quantité et la nature des modifications/ajouts à apporter.

Toutes les étapes de relecture, révision et validation que ce soit avant soumission ou après les demandes de modifications par l'éditeur doivent être tracées et répertoriées (numéro de version par exemple 1.0, 2.0… et date de version). Les co-auteurs doivent être informés de toute modification que ce soit avant ou après soumission.

11 Soumission

11.1 Choix de la revue

Le choix de la revue est effectué en concertation avec les co-auteurs de la publication en fonction du type d'étude, de la discipline, de la thématique…

Une vigilance particulière est nécessaire concernant les revues dites « **prédatrices** » qui proposent une évaluation et une publication dans des délais courts moyennant des frais de publication (APC) bas. En réalité, ces revues sont souvent inexistantes ou frauduleuses [13] en assurant aucun contrôle par les pairs (peer review) (voir ci-dessous 15.6« Évaluer la qualité d'une revue en libre accès »).

Il convient aussi de s'assurer que les modalités d'"Open Access" proposées par la revue soient conformes aux politiques d'accès ouvert imposées par vos financeurs de recherche et que les frais de publication (APC) soient compatibles avec les moyens du laboratoire ou du projet.

Deux outils d'aide à la décision :

JOURNAL CHECKER TOOL Outil (cOAlition S) qui permet de vérifier si une revue respecte les exigences de publication en accès ouvert (Plan S) en fonction de votre institution de rattachement et de votre organisme de financement.

Where to Publish? Outil participatif conçu par de jeunes chercheurs pour aider à repérer et privilégier des revues aux pratiques vertueuses, transparentes et éthiques (liste non exhaustive).

11.2 Soumission dans une revue

La soumission de l'article se fait généralement sur le site internet de la revue. Elle est accompagnée d'une lettre (« Cover Letter », modèle en Annexe 3) qui donne le titre de l'article et précise succinctement l'objectif de la recherche.

Lors de la soumission, il est nécessaire de suivre les consignes (« Instructions ») indiquées par l'éditeur de la revue.

L'auteur ne peut proposer un article qui a déjà été publié, sauf sous sa forme remaniée. Il est tenu, dans ce cas, de préciser par une note en bas de la première page, les références de la publication antérieure et les motivations de la nouvelle version.

https://journals.openedition.org/multilinguales/789?lang=fr

11.3 Demandes des éditeurs

Les éditeurs demandent en plus de l'article un certain nombre d'informations et de documents à compléter. Ceci concerne la contribution des auteurs (chapitre 4), les conflits d'intérêts des auteurs (cf chapitre 8), les remerciements (chapitre 9), les sources de

financements (souvent insérées dans la partie remerciements et/ou dans un document à part) (cf. exemple en Annexe 4).

Les éditeurs demandent aussi parfois des frais de soumission.

12 Révision

En cas de demande de modification par l'éditeur ou le(s) reviewer(s), une réponse point par point doit être effectuée. Une attention particulière doit être apportée au délai de réponse exigé par l'éditeur. Un exemple de réponse aux reviewers est proposé en Annexe 5.

Si l'article a été rejeté après revue, il peut être dans l'intérêt des auteurs de prendre en compte les commentaires des reviewers lors de la soumission dans une autre revue, ceci afin d'améliorer la qualité de l'article et d'augmenter les chances de succès lors de la soumission à une nouvelle revue (notamment si le reviewer est le même dans les deux revues).

13 Vérification

Une fois l'article révisé et accepté définitivement par une revue, celle-ci propose les épreuves finales de l'article (avec la mise en forme prévue par la revue, l'édition des tableaux et des figures entre autres). Ces épreuves sont communément appelées des « proofs » en anglais. A ce stade, le but est essentiellement de permettre aux auteurs de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur de typographie et que le tout est conforme à ce que les auteurs avaient soumis.

La validation ou toute demande de modification sont généralement à retourner très rapidement (environ 2 jours ouvrés). Ce travail doit néanmoins se faire minutieusement car une fois cette vérification faite, il ne sera plus possible d'apporter des modifications mêmes mineures.

14 Après publication

14.1 Modifications mineures

Si le cas échéant, une erreur mineure est repérée après publication, l'auteur devra faire la demande de publication d'un erratum.

14.2 Rétractation

Lorsqu'une méconduite est constatée (fraude, falsification, plagiat…), l'éditeur devra être informé et une rétraction effectuée.

15 Open access

15.1 Comment publier en libre accès ?

	Revue classique avec option de libre accès : revue « hybride » *Voir 15.5 Les revues en libre accès*	**Revue open access « gold » ou « full open access »** *Voir 15.5 Les revues en libre accès*	**Revue open access « diamant »** *Voir 15.5 Les revues en libre accès*	**Archive ouverte «Green»** *Voir 15.22 Déposer un article publié dans une archive ouvert*	**Serveur de prépublication** *Voir 15.7 Prépublication - publication en preprint*
Exemple	*Springer Open Choice*	*Titres PloS, BMC, MDPI*	*Communications of the American Mathematical Society*	*HAL, HAL U1219, PubMed Central*	*bioRxiv, medRxiv, Research Square*
Accès pour le lecteur	Gratuit pour les articles avec option de libre accès Payant pour tous les autres articles	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Coût pour l'organisme de l'auteur[1]	**Coût moyen: 2811€** *Nature > 9000€*	**Coût moyen : 2190€** *PLoS One : $ 1931* *Nature Communications : € 5190*	Aucun	Aucun	Aucun
Droits d'auteur	Variable en fonction des revues et/ou du choix de l'auteur : licence propre à l'éditeur ou licence *Creative Commons*	Licence *Creative Commons*	Variable en fonction des revues ; l'auteur conserve le plus souvent ses droits	Variable en fonction du choix de l'auteur et/ou de la revue dans laquelle l'article a par ailleurs été publié	Variable en fonction du choix de l'auteur, qui conserve ses droits dans tous les cas
Version de l'article en libre accès	Version définitive publiée : PDF éditeur	Version définitive publiée : PDF éditeur	Version définitive publiée : PDF éditeur	Version manuscrit accepté le plus souvent[2]	Version manuscrit soumis
Relecture par les pairs	Oui	Oui	Oui	Oui s'il s'agit d'un article publié dans une revue ; sinon non	Non

[1] Données Inserm pour l'année 2020 - Source : article Hausse du budget des publications en open access de 2015 à 2020 sur InsermPro. Pour les revues hybrides, des frais de page ou de couleur peuvent s'appliquer, mais il s'agit de frais distincts des frais de publication en libre accès.
[2] Variable en fonction des autorisations consenties par les revues.

D'autres moyens permettent de trouver des articles en texte intégral, sans que cette mise à disposition relève à proprement parler du libre accès.

Le Tutoriel réalisé par le centre de documentation de l'ISPED vous indique comment y accéder facilement : https://www.isped.u-bordeaux.fr/Portals/0/TELECHARGEMENT/Rubrique_ESPACE_DOC/DOC_Tuto_Trouver_Texte_Integral.pdf

- **Article en libre accès « bronze »**

La lecture des articles est gratuite sur le site des éditeurs, mais sans qu'une licence de publication comme une licence *Creative Commons* clairement identifiable soit associée aux articles. Cet accès gratuit peut être temporaire.

- **Academic Social Networks (ASN) - *réseaux sociaux académiques***

Les articles sont partagés par les auteurs au moyen de réseaux sociaux en ligne commerciaux comme ResearchGate et Academia.edu.

- **Libre accès noir ou "Black OA"**

Les articles sont partagés sur des sites pirates illégaux comme Sci-Hub et LibGen.

➔ Ces différents modèles de publication en libre accès sont présentés dans la vidéo du MOOC Science Ouverte « Typologie de l'Open Access » [durée 5:01].

15.2 Déposer un article publié dans une archive ouverte

15.2.1 Qu'a-t-on le droit de faire ?

La loi pour une République numérique promulguée le 8 octobre 2016 comporte un article dédié au libre accès aux articles scientifiques, l'article 30.
Elle autorise les chercheurs dont les recherches sont financées à plus de 50% par des fonds publics à déposer leurs articles dans une archive ouverte :

- dans leur **version "manuscrit accepté"**,
- avec un **embargo maximum** de 6 mois (pour les sciences, techniques et médecine - STM) ou 12 mois (pour les sciences humaines et sociales - SHS), quelle que soit la politique de libre accès de l'éditeur, quel que soit le contrat d'édition signé avec cet éditeur.

HAL prend en charge les embargos
Vous pouvez déposer votre manuscrit accepté immédiatement après sa publication en sélectionnant la durée d'embargo (ex. 6 mois). La plateforme se chargera de le rendre automatiquement public à l'échéance fixée.

➔ Le Guide d'application de la loi pour une République numérique (art. 30) - Ecrits scientifiques - Version courte fournit sous la forme d'une foire aux questions des éléments précis quant aux implications pratiques de cette loi dans le contexte de la publication scientifique.

Le *manuscrit accepté* ou *final peer-reviewed manuscript* ou encore *author's accepted manuscript* correspond au manuscrit auteur de la version définitive de l'article accepté pour publication, sans les mentions de copyright de l'éditeur. Les *épreuves*, les *proofs,* sont assimilées à un fichier éditeur et non à un fichier auteur : elles ne peuvent pas être déposées.

➔ La page Direct2AAM donne des indications détaillées pour récupérer la dernière version des manuscrits sur les systèmes de soumission d'articles des éditeurs.



Source image: England, J., & Malaguarnera, G. (2023, mars 16). Horizon Europe Open Science requirements in practice. OpenAIRE webinar. https://doi.org/10.5281/zenodo.7738501

La stratégie de non-cession des droits ("*rights retention strategy"*), portée par les membres de la cOAlition S (des organismes de financement de la recherche), permet aux chercheurs de conserver suffisamment de droits sur leurs articles scientifiques pour diffuser en accès ouvert immédiat leur manuscrit auteur accepté (MAA), quel que soit le modèle de diffusion de la revue dans laquelle ils sont publiés.

Le guide publié par Ouvrir la science « Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques » explique pourquoi et comment l'appliquer dès la soumission du manuscrit. https://www.ouvrirlascience.fr/mettre-en-oeuvre-la-strategie-de-non-cession-des-droits-sur-les-publications-scientifiques/Licence CC-by 4.0

15.3 Quelles sont les recommandations des institutions ?

Le décret de 2021 sur l'intégrité scientifique (article 2.3) fait obligation aux établissements de promouvoir la diffusion des publications en accès ouvert. L'Inserm recommande le dépôt dans HAL, voir Insermbiblio > Publications > HAL-Inserm :

> *L'Inserm encourage fortement les chercheurs à déposer la version* manuscrit auteur accepté *de leur article – manuscrit révisé et accepté, avant toute mise en page de l'éditeur – dans l'archive ouverte HAL-Inserm.*

Le CNRS recommande également le dépôt dans HAL, qui devient à partir de 2020 la source d'alimentation du Compte rendu annuel d'activités des chercheurs CRAC, voir Science ouverte CNRS > Les actions du CNRS.

L'université de Bordeaux s'est alignée et a ouvert en janvier 2026 le portail HAL de l'université de Bordeaux, suite à la fermeture de son entrepôt institutionnel OSKAR-Bordeaux.

> *Tous les chercheurs des **laboratoires, unités mixtes de recherche (UMR), équipes d'accueil (EA)**…, affiliés aux cinq établissements d'enseignement supérieur et aux EPST partenaires et tutelles font partie du périmètre concerné et peuvent utiliser cette solution, en accord avec la politique de leurs établissements de rattachement.*

15.4 Quelles sont les obligations des agences de financement ?

Le libre accès aux publications scientifiques est une obligation émise par la plupart des agences de financement, qu'il s'agisse de l'Union européenne, d'organismes nationaux (ex. ANR, ANRS, INCa) ou de fondations privées (ex. Wellcome Trust). De fait, plus d'une vingtaine d'agences de financement et d'organisations de recherche font désormais partie de la « cOAlition S », qui vise à mettre en œuvre une politique commune de libre accès au travers du Plan S : https://www.coalition-s.org/principes-du-plan-s/

Le programme Horizon Europe et l'AAPG 2022 de l'ANR comportent ainsi l'**obligation de dépôt en archive ouverte** de tous les articles scientifiques issus des projets financés, même s'ils sont publiés dans une revue en libre accès. Les articles doivent être en libre accès **immédiatement**, sous la **licence *Creative Commons* CC-BY**.

➔ L'ANR met à disposition une foire aux questions détaillées : FAQ publications.
➔ Le Comité pour la science ouverte a également publié plusieurs guides pratiques dont les références sont indiquées ci-dessous dans les liens utiles en 15.9

15.5 Les revues en libre accès

15.5.1 Aspects économiques et juridiques

- Les revues peuvent consentir des **réductions** tarifaires diverses sur les frais de publication. Ces réductions peuvent notamment être le fait d'accords nationaux (licence nationale Elsevier, accord national Wiley) ou institutionnels, voir la plateforme InsermBiblio > Publication > Frais de publication pour l'Inserm et BU > Soutien à la recherche > Publier en accès ouvert pour l'Université de Bordeaux.

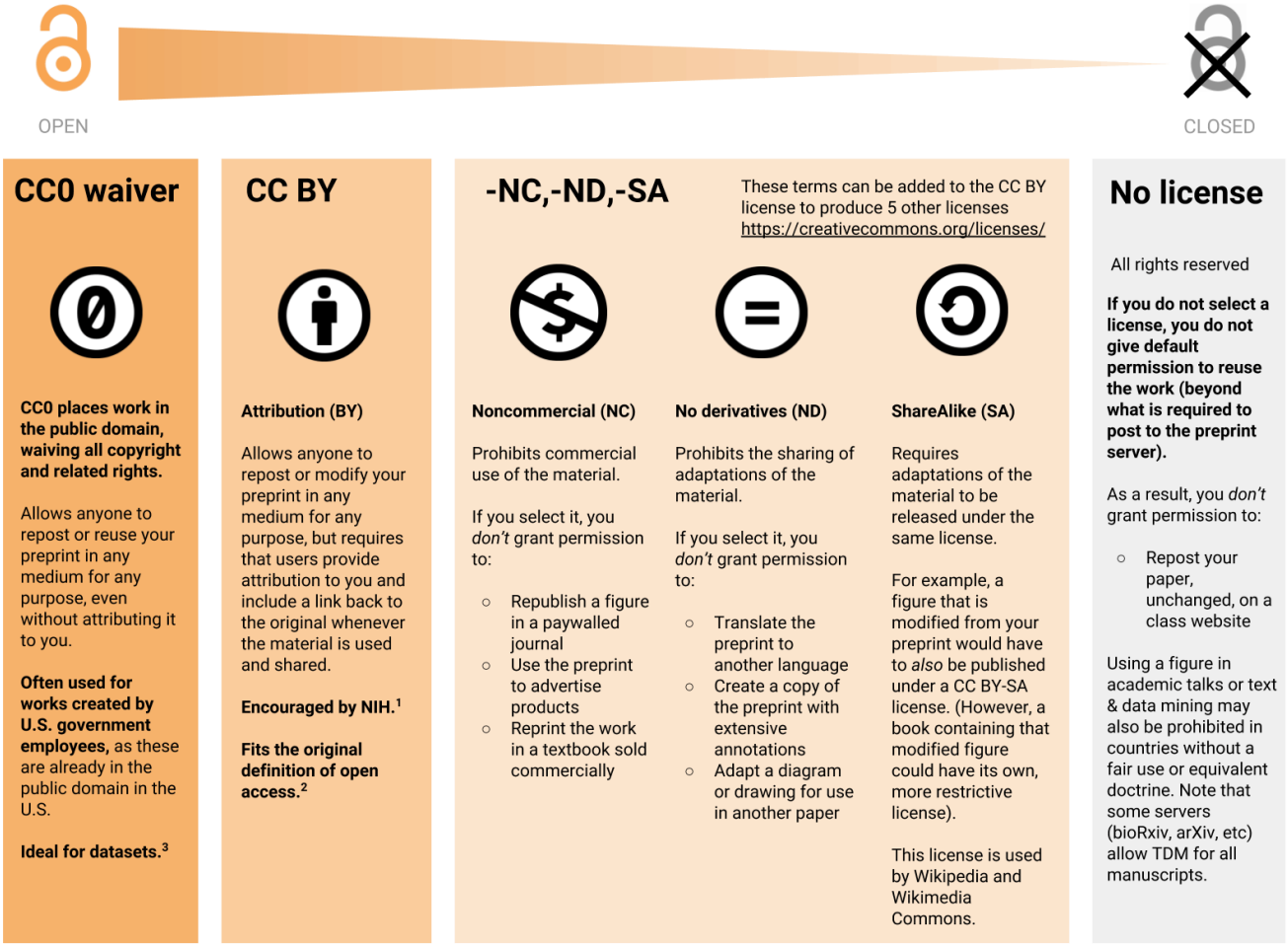
- Pour les **revues hybrides**, les frais de publication s'ajoutent aux frais d'abonnement. La publication selon ce modèle est déconseillée ; elle est la moins avantageuse économiquement. La plupart des agences de financement excluent des dépenses éligibles les frais de publication dans des revues hybrides. Le Plan S comporte l'engagement de ne plus financer de publications selon ce modèle.

- Les revues **diamant** ne comportent aucun frais ni pour les lecteurs ni pour les auteurs. Le financement de ces revues est généralement assuré par un organisme de recherche public, comme c'est le cas pour la plateforme Open U Journals portée conjointement par les universités de Lorraine et de Bordeaux et l'INRAE. Ce modèle de revue est plus répandu en sciences humaines et sociales et dans les domaines des mathématiques et de l'informatique.

- La **licence de publication** recommandée par les agences de financement est généralement la licence *Creative Commons* CC-BY. Certains éditeurs peuvent exiger un surcoût pour cette licence, et/ou proposer par défaut une autre licence de publication, qu'il s'agisse d'une licence *Creative Commons* plus restrictive ou d'une licence propre de publication dite "open access", avec toutefois des droits de réutilisation restreints. C'est le cas de PNAS, voir PNAS > Authors > Publication charges.

Focus sur les licences Creative Commons

Les licences *Creative Commons* sont des contrats simplifiés de droit d'auteur. Leur objectif est de favoriser la réutilisation des contenus tout en respectant les droits des auteurs. Elles permettent aux auteurs de déterminer les droits qu'ils souhaitent accorder pour la **réutilisation**, la **reproduction** et l'**évolution** des contenus qu'ils ont créés. Et ce, y compris pour eux-mêmes, comme l'illustre le cas des figures d'article présenté dans le diagramme ci-dessous.



➔ Consulter la version complète et commentée du diagramme sur le site ASAPBio : How open is your preprint?

➔ Présentation synthétique sur le blog Open Science de l'Institut Pasteur : Les Licences Creative Commons

15.6 Evaluer la qualité d'une revue en libre accès

Pour s'assurer de la légitimité d'une revue en libre accès et éviter les revues ou éditeurs de qualité douteuse dits "prédateurs", plusieurs ressources et critères peuvent être utilisés.

Le site Think, check, submit propose sur la page Check une liste de points de contrôle permettant de vérifier la fiabilité d'une revue. Cette page mentionne notamment le DOAJ, *Directory of open access journals*, qui recense des revues en libre accès répondant à un certain nombre de critères de qualité.

Le guide du Cirad https://doi.org/10.18167/coopist/0036 propose une page dédiée aux Indices de revues et d'éditeurs douteux. Ces éditeurs ou ces revues profitent en effet pour la plupart du modèle auteur-payeur de la publication en libre accès.

Compass to Publish d'ULiège Library (Université de Liège, Belgique) aide à évaluer, sur la base d'un examen critérié et transparent, le degré d'authenticité de revues en open access exigeant des frais de publication.

Le Fonds de Recherche du Québec met également à disposition des ressources spécifiques pour aide à identifier les revues prédatrices.

La liste des revues recommandables par la conférence des doyens de médecine et du CNU santé. Cette liste, est une sélection non exhaustive de revues scientifiques recommandées et présumées non prédatrices dans les domaines de la santé, de la médecine et de la biologie (revues en anglais et en français). Elle est mise à jour trimestriellement.

15.7 Prépublication - publication en preprint

Ce mode de publication consiste à publier sur un serveur spécialisé comme https://www.biorxiv.org/

la version auteur initiale d'un article, c'est-à-dire avant soumission à une revue et donc avant le processus d'évaluation par les pairs assuré par la revue.

Une fois modérée et acceptée sur le serveur auquel elle a été soumise, la prépublication devient une publication à part entière, identifiée par un DOI et citable en tant que telle.

Ce mode de publication est désormais légitime auprès des instances scientifiques et des agences de financement, comme auprès de nombreux éditeurs.

La page Insermbiblio > Publications > Preprints / Prépublications fournit des informations détaillées concernant ces différents aspects. Un guide pratique exhaustif rédigé par des chercheurs et bibliothécaires néerlandais est disponible en anglais sur Zenodo : A Practical Guide to Preprints: Accelerating Scholarly Communication et en français sur HAL : Les préprints : guide pratique.

15.8 Données liées aux articles

La mise à disposition des données liées aux articles est une demande croissante de la part des éditeurs et des agences de financement.

Cette mise à disposition n'équivaut pas à un accès entièrement ouvert ni à la cession des données à un éditeur.

Le recours à un **entrepôt de données** est recommandé, pour assurer une mise à disposition pérenne et une meilleure conformité aux principes FAIR.



➔ Consulter la version interactive de cette infographie : Les principes FAIR, par l'URFIST Méditerranée.

Pour identifier un entrepôt de données approprié, la démarche recommandée consiste à privilégier un entrepôt de données disciplinaire s'il en existe un, et à défaut recourir à un entrepôt généraliste comme la plateforme nationale Recherche Data Gouv. L'Inserm ouvre en juin 2023 un portail dédié sur ce système : EDI, l'entrepôt de données de l'Inserm.

15.9 Liens utiles

Rapport interministériel sur l'importance de la communication des résultats des essais cliniques en France (mai 2025) : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/media/36810

Passeport pour la Science Ouverte - Guide pratique à l'usage des doctorantes et des doctorants. 2e édition (février 2024) : https://www.ouvrirlascience.fr/passeport-pour-la-science-ouverte-guide-pratique-a-lusage-des-doctorants/

Guide du CNRS « Partager les données liées aux publications scientifiques - Guide pour les chercheurs » - https://www.ouvrirlascience.fr/partager-les-donnees-liees-aux-publications-scientifiques-guide-pour-les-chercheurs

Guide du CNRS « Je publie, quels sont mes droits ? » - https://www.ouvrirlascience.fr/je-publie-quels-sont-mes-droits

Guide du CNRS « Mettre en œuvre la stratégie de non-cession des droits sur les publications scientifiques : guide pour les chercheurs – https://www.ouvrirlascience.fr/mettre-en-oeuvre-la-strategie-de-non-cession-des-droits-sur-les-publications-scientifiques

Références

1. All European Academies (ALLEA). The European Code of Conduct for Research Integrity [Internet]. Revised Edition. Berlin: ALLEA; 2023 [cité 19 juin 2024]. 24 p. Disponible sur: https://doi.org/10.26356/ECoC

2. Charte française de déontologie des métiers de la recherche [Internet]. Comité d'éthique - Cnrs; 2015 [cité 28 févr 2023]. Disponible sur: https://comite-ethique.cnrs.fr/charte/

3. Université de Bordeaux. Charte du doctorat [Internet]. 2023. Disponible sur: https://doctorat.u-bordeaux.fr/application/files/3216/9770/4789/Charte_du_doctorat_2023_VF_Signee.pdf

4. Université de Bordeaux, Institut national de la recherche agronomique. Charte déontologique en matière d'activité de recherche et de valorisation [Internet]. 2022 [cité 28 févr 2023]. Disponible sur: https://www.u-bordeaux.fr/download_file/force/89d07655-ffa7-4310-aae6-315f76e531d8/2665

5. Mandon T. Lettre-circulaire relative à la politique d'intégrité scientifique au sein des établissements d'enseignement supérieur et de leurs regroupements, des organismes de recherche, des fondations de coopération scientifique et des institutions concourant au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, ci-après dénommés « opérateur(s) de recherche », et au traitement des cas de manquements à l'intégrité scientifique [Internet]. NOR : MENR1705751C n° 2017-040 du 15 mars 2017 mars 15, 2017. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=41955

6. France. Décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics contribuant au service public de la recherche et les fondations reconnues d'utilité publique ayant pour activité principale la recherche publique [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2021/12/3/ESRR2133294D/jo/article_3

7. France. L'éthique de la recherche (articles R211-1 à D211-4) [Internet]. Code de la recherche, 2023-1321 déc 27, 2023. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071190/LEGISCTA000048770016/#LEGISCTA000048770016

8. Structure des articles scientifiques. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 11 juin 2025]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Structure_des_articles_scientifiques&oldid=220166234

9. Enhancing the QUAlity and Transparency Of health Research, equatour network sur: https://www.equator-network.org/

10. France. Articles L111-1 à L343-7 La propriété littéraire et artistique [Internet]. Code de la propriété intellectuelle. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006069414/LEGISCTA000006114031/#LEGISCTA000006114031

11. Inserm. Signature des publications scientifiques : les bonnes pratiques [Internet]. 2019 [cité 11 juin 2025]. Disponible sur: https://pro.inserm.fr/rubriques/en-labo/recherche-responsable/integrite-scientifique/signature-des-publications-scientifiques

12. France. Article L121-4 et 121-5 du Code général de la fonction publique [Internet]. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000044416551/2024-01-29

13. Elmore SA, Weston EH. Predatory journals: what they are and how to avoid them. Toxicol Pathol. 2020;48:607-10.

Autres références :

- **CNRS, Guide : Pratiquer une recherche intègre et responsable**

https://www.cnrs.fr/sites/default/files/ressource-file/Pratiquer-une-recherche-integre-et-responsable-2017.pdf

- **INRAE : Bonnes pratiques de publication 2025**

https://science-ouverte.inrae.fr/fr/les-publications-scientifiques/bonnes-pratiques-de-publication

- **INRAE : Science ouverte/Ouverture des données**

https://science-ouverte.inrae.fr/fr/le-numerique-pour-la-science-et-les-donnees-scientifiques/la-gouvernance-des-donnees-algorithmes-et-codes/logigramme-aussi-ouvert-que-possible-aussi-ferme-que-necessaire

- **HELSINKI Déclaration principes éthiques mise à jour octobre 2024**

https://www.wma.net/policies-post/wma-declaration-of-helsinki/

ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableau des contributions au projet

Cette annexe est aussi proposée en document séparé avec des compléments d'information sur la taxonomie (voir sur le réseau R:\EQUIPES\BPH PUBLIC\QUALITE INTEGRITE\Documents Cellule QI). Il est utile pour identifier les tâches des participants au projet et définir selon les tâches effectuées, les auteurs (selon les règles d'authorat) et les personnes à remercier.

Tableau des contributions au projet

Contributeur A	Prénom :	
	Nom :	
	Role :	
	Affiliation :	
	email :	
	ORCID N° :	

CONTRIBUTION	
Taxonomie	*Justification*

Contributeur B	Prénom :	
	Nom :	
	Role :	
	Affiliation :	
	email :	
	ORCID N° :	

CONTRIBUTION	
Taxonomie	*Justification*

Contributeur C	Prénom :	
	Nom :	
	Role :	
	Affiliation :	
	email :	
	ORCID N° :	

CONTRIBUTION	
Taxonomie	*Justification*

ANNEXE 2: ICMJE Form for Disclosure of Potential Conflicts of Interest

The purpose of this form is to provide readers of your manuscript with information about your other interests that could influence how they receive and understand your work. The form is designed to be completed electronically and stored electronically. It contains programming that allows appropriate data display. Each author should submit a separate form and is responsible for the accuracy and completeness of the submitted information. The form is in six parts.

1. Identifying information.
2. The work under consideration for publication.

This section asks for information about the work that you have submitted for publication. The time frame for this reporting is that of the work itself, from the initial conception and planning to the present. The requested information is about resources that you received, either directly or indirectly (via your institution), to enable you to complete the work. Checking "No" means that you did the work without receiving any financial support from any third party -- that is, the work was supported by funds from the same institution that pays your salary and that institution did not receive third-party funds with which to pay you. If you or your institution received funds from a third party to support the work, such as a government granting agency, charitable foundation or commercial sponsor, check "Yes".

3. Relevant financial activities outside the submitted work.

This section asks about your financial relationships with entities in the bio-medical arena that could be perceived to influence, or that give the appearance of potentially influencing, what you wrote in the submitted work. You should disclose interactions with ANY entity that could be considered broadly relevant to the work. For example, if your article is about testing an epidermal growth factor receptor (EGFR) antagonist in lung cancer, you should report all associations with entities pursuing diagnostic or therapeutic strategies in cancer in general, not just in the area of EGFR or lung cancer.

Report all sources of revenue paid (or promised to be paid) directly to you or your institution on your behalf over the 36 months prior to submission of the work. This should include all monies from sources with relevance to the submitted work, not just monies from the entity that sponsored the research. Please note that your interactions with the work's sponsor that are outside the submitted work should also be listed here. If there is any question, it is usually better to disclose a relationship than not to do so.

For grants you have received for work outside the submitted work, you should disclose support ONLY from entities that could be perceived to be affected financially by the published work, such as drug companies, or foundations supported by entities that could be perceived to have a financial stake in the outcome. Public funding sources, such as government agencies, charitable foundations or academic institutions, need not be disclosed. For example, if a government agency sponsored a study in which you have been involved and drugs were provided by a pharmaceutical company, you need only list the pharmaceutical company.

4. Intellectual Property.

This section asks about patents and copyrights, whether pending, issued, licensed and/or receiving royalties.

5. Relationships not covered above.

Use this section to report other relationships or activities that readers could perceive to have influenced, or that give the appearance of potentially influencing, what you wrote in the submitted work.

Section 1.

Identifying Information

1. Given Name (First Name) 2. Surname (Last Name)

3. Date

4. Are you the corresponding author? Yes No

5. Manuscript Title

6. Manuscript Identifying Number (if you know it)

Section2.

The work under consideration for publication.

Did you or your institution **at any time** receive payment or services from a third party (government, commercial, private foundation, etc.) for any aspect of the submitted work (including but not limited to grants, data monitoring board, study design, manuscript preparation, statistical analysis, etc.)?

Are there any relevant conflicts of interest? Yes No

If yes, please fill out the appropriate information (name of Institution/Company; Grant; Personal Fees; Non-financial support; Others; Comments)

Section 3.

Relevant financial activities outside the submitted work.

Are there any relevant conflicts of interest? Yes No

If yes, please fill out the appropriate information (name of Entity; Grant; Personal Fees; Non-financial support; Others; Comments)

Section 4.

Intellectual Property -- Patents & Copyrights

Do you have any patents, whether planned, pending or issued, broadly relevant to the work? Yes No

If yes, please fill out the appropriate information (Patent; Pending; Issued; Licensed; Royalties; Licensee; Comments).

Section 5.

Relationships not covered above.

Are there other relationships or activities that readers could perceive to have influenced, or that give the appearance of potentially influencing, what you wrote in the submitted work?

□ Yes, the following relationships/conditions/circumstances are present (explain below):

□ No other relationships/conditions/circumstances that present a potential conflict of interest

At the time of manuscript acceptance, journals will ask authors to confirm and, if necessary, update their disclosure statements.

On occasion, journals may ask authors to disclose further information about reported relationships.

Section 6.

Disclosure statement

Based on the above disclosures, this form will automatically generate a disclosure statement, which will appear in the box below.

ANNEXE 3 : Modèle de lettre « Cover letter »

<Nom de l'auteur correspondant>

Bordeaux, <date>

Editor in chief

<Nom de l'éditeur>

<Nom de la revue>

Dear Editor,

I am pleased to submit a new manuscript entitled <Nom de l'article> for consideration in <Nom de la revue>.

<Indiquer ensuite l'objectif de l'étude, les points marquants, l'originalité de la recherche et les résultats principaux>.

<Indiquer si le travail a déjà été présenté en congrès (type de présentation et nom du congrès)>.

This manuscript has not been published and is not under consideration for publication elsewhere.

All authors are responsible for the reported research, and have participated in the concept and design, analysis and interpretation of data, drafting and revising of the manuscript, and have approved the manuscript as submitted and the order of the authorship.

Thank you for your consideration of this manuscript.

Sincerely,

<Nom et signature de l'auteur correspondant>

ANNEXE 4 : Demande des éditeurs : exemple du JAMA

Authorship Responsibility, Acknowledgment, Funding and Conflicts of Interest, and Publishing Agreement for Corresponding Author

Step 1

A. I certify that:
• The manuscript represents original and valid work and that neither this manuscript nor one with substantially similar content under my authorship has been published or is being considered for publication elsewhere, except as described in the journal's submission form and cover letter submitted with the manuscript, and copies of closely related manuscripts have been provided; and
• I agree to be accountable for all aspects of the work in ensuring that questions related to the accuracy or integrity of any part of the work are appropriately investigated and resolved; and
• If requested, I will provide the data or will cooperate fully in obtaining and providing the data on which the manuscript is based for examination by the editors or their assignees; and
• For papers with more than 1 author, I agree to allow the corresponding author to serve as the primary correspondent with the editorial office, to review the edited manuscript and proof, and to make decisions regarding release of information in the manuscript to the media, federal agencies, or both; or, if I am the only author, I will be the corresponding author and agree to serve in the roles described above.

B. I have given final approval of the submitted manuscript
C. I have participated sufficiently in the work to take public responsibility for (check 1 of 2 below)

☐ part of the content

☐ the whole content

D. To qualify for authorship, you must check at least 1 box for each of the 3 categories of contributions listed below. I have made substantial contributions to the intellectual content of the paper as described below.

1. Check at least 1 of 2 below

☐ conception or design

☐ acquisition, analysis, or interpretation of data

2. Check at least 1 of 2 below

☐ drafting of the manuscript

☐ critical revision of the manuscript for important intellectual content

3. Check at least 1 below

☐ statistical analysis

☐ obtaining funding

☐ administrative, technical, or material support

☐ supervision

☐ no additional contributions

☐ other

Step 2. Confirmation of Reporting of Funding and Conflicts of Interest. Please check A and B. Also check C or D.

☐ A. I certify that all funding, or other financial support, and material support for this work are clearly identified in the manuscript.

☐ B. I have completed the ICMJE for Disclosure of Potential Conflicts of Interest (available athttp://www.icmje.org) and will submit it to JAMA

☐ C. I certify that all my potential conflicts of interest (as reported in the ICMJE form and summarized below), are disclosed in the Acknowledgment section of the manuscript

☐ D. I have no potential conflicts of interest

Step 3. Publishing Agreement

A. Copyright Transfer
B. Federal employment
C. Work for hire

Step 4. Confirmation.

ANNEXE 5 : Modèle de réponse aux reviewers

POINT-BY-POINT RESPONSE FORM

Please list the editor's, reviewer(s)', and editorial office's comments in the left-hand column, spacing them so that you can insert the relevant response in the center column and the respective point(s) in the text (and tables or legends, if appropriate) in the right-hand column. Adding line numbers to the manuscript file and referring to specific line numbers will be useful in determining which parts of the manuscript changed.

Manuscript #: 201X-XXXX

Manuscript title:

Suggestion, Question, or Comment from the Editor	Author's Response	Change in the Manuscript

Suggestion, Question, or Comment from Reviewer #1	Author's Response	Change in the Manuscript

Suggestion, Question, or Comment from Reviewer #2	Author's Response	Change in the Manuscript

Suggestion, Question, or Comment from the Editorial Office	Author's Response	Change in the Manuscript